



Centre de coordination  
pour la Recherche  
et l'Enseignement  
en Informatique et Société

<http://www.creis.sgdg.org>

# **C**entre de **C**oordination pour la **R**echerche et l' **E**nseignement en **I**nformatique et **S**ociété

## **Composition du Bureau**

Chantal Richard, présidente  
Geneviève Vidal, vice-présidente  
Maurice Liscouët, trésorier  
Robert Panico, secrétaire  
Daniel Naulleau, président honoraire  
Colette Hoffsaës, présidente honoraire

[contact-creis@creis.sgdg.org](mailto:contact-creis@creis.sgdg.org)

Rapport d'activités 2007



“L'informatique doit être au service de chaque citoyen.  
Son développement doit s'opérer dans le cadre de la coopération  
internationale.  
Elle ne doit porter atteinte ni à l'identité, ni à la vie privée, ni aux libertés  
individuelles ou publiques”

Article 1 de la Loi du 6 janvier 1978  
“ Informatique, Fichiers et Libertés ”

Le CREIS est une association loi de 1901 créée en France en mars 1984. Il s'est développé ensuite dans l'espace francophone et en Europe par le biais de correspondants locaux.

Il a pour objectifs principaux de :

- Réaliser et diffuser des recherches concernant les multiples interactions entre les Technologies de l'Information et de la Communication et la Société.
- Confronter les expériences pédagogiques et faciliter les échanges autour du thème "Informatique et Société".
- Organiser des actions de sensibilisation aux conséquences sociales, économiques, politiques, juridiques, culturelles de l'informatisation de la société, auprès de publics variés (colloques, journées d'étude, rencontres-débats...).
- Agir auprès des organismes public ou privés.



Chantal Richard, présidente du CREIS

Le CREIS participe aux travaux de plusieurs associations : l'ASTI (Association française des Sciences et Technologies de l'Information), l'Intercollectif DELIS (Droits Et Libertés face à l'Informatisation de la Société).

Plusieurs associations sont partenaires du CREIS : AILF, Terminal, IRIS, LDH, ordinateur-de-vote.org, SPECIF, VECAM, ...

Composé principalement de chercheurs et d'enseignants de disciplines diverses (droit, économie, gestion, informatique, psychologie, sociologie...) et de professionnels de secteurs variés, le CREIS est aussi ouvert à toute personne qui en accepte les buts et les statuts. Par ses journées d'études, ses colloques et son site web, mis à jour régulièrement, le CREIS maintient un niveau de liaison régulier et dynamique entre tous ses membres.

Nous présentons ci-après :

1. le colloque 2007 →p2
2. la communication et les actions dans l'espace public →p4
3. l'édition 2007 du prix du Creis →p5
4. les journées d'études de décembre 2006 et novembre 2007 →p6



# De l'insécurité numérique à la vulnérabilité de la société

14<sup>ème</sup>  
Colloque International

## Programme

### Séances plénières

Enjeux sociaux, techniques et juridiques

Surveillance et confidentialité

### Ateliers

Vie quotidienne

Vie au travail

Espace public

### Table ronde conclusive

## COMITE DE PROGRAMME

Michel **Arnaud**, Université Paris X Nanterre  
Jacques **Berleur**, FUNDP, Belgique  
Fanny **Carmagnat**, MSH Paris Nord, CREIS  
Dominique **Carré**, Université Paris 13, CREIS  
Yves **Deswarte**, LAAS CNRS, Toulouse  
Juan Antonio **Garcia Galindo**, Universidad de Malaga, Espagne  
Jean **Gonié**, MicroSoft France  
Jean-Paul **Haton**, Université Nancy 1, vice-président de l'ASTI  
Thomas **Lamarche**, Université Lille 3, TERMINAL  
Ludovic **Mé**, SSIR, Ecole Supélec, Rennes  
Armin **Murmann**, CREIS, Suisse  
Robert **Panico**, IUT de Valence, CREIS  
Serge **Proulx**, UQAM, Canada  
Gérard **Valenduc**, FTU, Belgique  
Geneviève **Vidal**, Université Paris 13, CREIS  
André **Vitalis**, Université Michel de Montaigne/ Bordeaux 3

Le CREIS engage un débat sur les ambivalences et les paradoxes des TIC en privilégiant les questionnements pointant les problèmes d'insécurité et de vulnérabilité...



Daniel Naulleau, président d'honneur

## Appel à communication

En s'hybridant avec les télécommunications, puis avec l'audiovisuel, l'informatique a favorisé le développement des techniques d'information et de communication (TIC) et la mise en réseau. Ces techniques qui se diffusent dans les espaces privés, publics ont une caractéristique commune : elles individualisent / autonomisent autant qu'elles accroissent notre dépendance.

Elles sont ainsi tout à la fois :

- ambivalentes : d'une part, elles paraissent séduisantes, modernes, facilitant la vie au quotidien, offrant la possibilité d'accéder à des quantités d'information ; d'autre part, elles sont sources de contrôle, de traçabilité, d'atteinte à la vie privée et aux libertés.
- paradoxales : d'une part, elles permettent de rationaliser les démarches, de sécuriser les transactions, de rendre pérenne la production ;
- d'autre part jamais les systèmes d'information et de communication n'ont été aussi fragiles, montrant à l'occasion de panne, par exemple, notre extrême vulnérabilité par rapport à la technique.

Le CREIS engage un débat sur les ambivalences et les paradoxes des TIC en privilégiant les questionnements qui pointent les problèmes d'insécurité et de vulnérabilité.

Comment définir les concepts de vulnérabilité, d'insécurité, de panne, de dépendance ? Quelle perception en a-t-on ?

Les dispositifs techniques de sécurisation, les protections juridiques, la sensibilisation des utilisateurs, les chartes de bon usage suffiront-ils ? Les fouilles de données, les contrôles et les traces qui en découlent ne sont-ils pas liberticides ?

Peut-on gérer l'insécurité numérique, la maîtriser, s'y accoutumer, s'y former, s'en prémunir ? Ne va-t-elle pas exclure certains, nous rendre dépendants ou encore contrecarrer la quête d'un développement durable ?

Pour cela, le CREIS vous propose de confronter les analyses, issues de disciplines telles que l'informatique, le droit, l'économie, la sociologie, les sciences de l'ingénieur, de l'information et de la communication, les sciences politiques..., afin d'en évaluer les orientations contradictoires. Les axes de réflexion privilégiés concerneront plusieurs domaines où cette insécurité numérique peut être analysée en portant sur des cas précis : - la vie quotidienne, la consommation, la vie personnelle et les relations aux autres,

- la vie au travail, l'entreprise,
- la citoyenneté et les espaces publics. Enfin des approches sectorielles seront possibles (santé, éducation, culture...)

PROGRAMME DU 14<sup>ème</sup> COLLOQUE

**Des technologies pour protéger la vie privée sur Internet**

Yves Deswarte, *directeur de recherche au LAAS-CNRS*

**Quelles attitudes développer face aux vulnérabilités dues à l'informatique ?**

Daniel Naulleau, *Université Paris 6*

**Micro et Nanotechnologies, personne et droit. Opportunité et insécurité ?**

Silvia Visciano, *Università degli Studi di Foggia, Italie*

**L'insécurité numérique au quotidien : de la régulation quotidienne aux logiques d'alertes.**

Bénédicte Sy-Rey, *CERLIS, Université Paris 5*

**Anonymat, pseudonymat, homonymat : les messageries de rencontres personnelles sur internet au risque de l'indiscrétion**

Annick Batard, *LabSic, MSH Paris Nord*

**Le mariage du frigo et du téléphone portable ou rationalisation, modélisation technicisation : enjeux sociaux de la diffusion des TIC dans la vie quotidienne**

Iwan Barth, *Laboratoire GERIICO Lille 3*

**Pour vaincre l'insécurité numérique et dépasser le sentiment de vulnérabilité : l'exemple des adolescents au Québec.**

Magda Fusaro et Hildgen Bronja, *Université du Québec à Montréal*

**Figure de la vulnérabilité numérique : l'adolescent technophile, maître et esclave de l'image**

Laura Bolka et Géraldine Oury, *Laboratoire GERIICO, université Charles de Gaulle Lille 3*

**Une approche cognitive de la fracture numérique, entre contrôle et précarisation.**

Estrela Rojas, *Laboratoire Paragraphe, Paris 8*

**La prescription de la sécurité informatique en entreprise. Les multiples facettes de la solidarité sociotechnique**

Jérôme Denis, *École Nationale Supérieure des Télécommunications*

**Quand l'insécurité numérique fait figure de résistance au changement organisationnel**

Luc Bonneville et Sylvie Grosjean, *Université d'Ottawa*

**Garantir la confidentialité des fichiers détenus par les statisticiens et chercheurs en sciences sociales**

Claude Poulain, *responsable de la sécurité des systèmes d'information de l'Insee (1995-2005)*

**Après le 11 septembre 2001 : sécurité ou surveillance ? Le cas de la politique canadienne**

Eric George, *Université du Québec à Montréal, École des médias, Faculté de communication*

**Le grand décrochage : le cas des systèmes d'identification biométriques**

Gérard Dubey, *Institut national des télécommunications*

**L'internet, une nouvelle menace pour la liberté d'expression ?**

Cécile Dolbeau-Bandin, *ISTC (Lille)*

**Du risque « dystopique » et du rôle des TIC dans son développement.**

Herve Flanquart, *Institut des Mers du Nord, Université du Littoral*

**Vote électronique et preuve papier**

Chantal Enguehard, *Laboratoire d'Informatique de Nantes Atlantique*

**Accès gratuit aux articles et enregistrement audio sur le site du CREIS**

<http://www.creis.sgdg.org/>

## La communication et les actions dans l'espace public

- Communiqué de presse du CREIS sur les machines à voter en liaison avec l'association « [ordinateur-de-vote.org](http://ordinateur-de-vote.org) »  
« *Stoppons la progression du vote électronique en France* » (15/02/2007)
- Rédaction d'une lettre ouverte / questionnaire aux candidates et candidats à l'élection présidentielle.  
Ont répondu Marie-George Buffet, Arlette Laguillier, Nicolas Sarkozy, François Bayrou et Ségolène Royal.
- Diverses pétitions, notamment :
  - les deux pétitions qui circulent pour le retrait de *Base-élèves*  
<http://petition.bigbrotherawards.eu.org> et <http://www.nosenfantssontfiches.org>

Le CREIS soutient les initiatives pour le retrait du fichier *Base-élèves*. Cet outil, outre qu'il ne présente pas les garanties appropriées en terme de confidentialité et de sécurité des données, conduit à la stigmatisation des enfants présentant des difficultés scolaires ou dans leur développement. Il comporte en particulier des données relatives aux problèmes psychologiques des enfants, qui pourraient être conservées et consultées durant toute la scolarité des enfants. Des autorités extérieures à l'équipe enseignante pourraient en obtenir communication, telles les inspecteurs de l'éducation nationale, le Maire de la commune...

- la motion contre l'utilisation des machines à voter  
<http://asti.asso.fr/archives/archives-2007/communiqu-vote-electronique>

Motion votée à l'ASTI le 13/12/2007, sur proposition du CREIS.  
La Fédération des Associations Françaises des Sciences et des Technologies de l'Information appelle ne pas recourir au vote électronique anonyme au nom du principe de précaution...

## Des dossiers en ligne et en lien avec les prises de position du CREIS

Des dossiers sont régulièrement mis en ligne et tenus à jour sur le site du CREIS ; au-delà d'être le support de ses prises de position, ces dossiers constituent des ressources pour des cours, des recherches, des travaux de communication, etc.

- Les RFID
- La cybersurveillance du salarié
- La démocratie électronique
- Les données personnelles et les nouveaux outils d'échanges : Blogs, Wikis , messageries instantanées, Peer-to-Peer , fils RSS, ...
- La législation

## Prix du CREIS 2007

Depuis 2000, le CREIS décerne son Prix, d'un montant de 1000€, destiné à encourager et soutenir les travaux de recherche francophones de jeunes chercheurs dans le champ Informatique et Société.

Premier prix 2007

**Caroline Lancelot Miltgen** pour sa thèse de Doctorat en Sciences de Gestion : « *Dévoilement de soi et réponses du consommateur face à une sollicitation de ses données personnelles : une application aux formulaires sur internet* »



Deuxième prix 2007

**David David Pucheu** pour sa thèse de Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication : « *Techno-imaginaire de la communication et religiosité aux Etats-Unis. Réflexions sur le développement technologique de la communication instrumentale au XIXe siècle* »

Troisième prix 2007

**Sophie Falgueres** pour sa thèse de Doctorat de sociologie : « *Les forums de discussion des sites web de la presse quotidienne nationale : entre repositionnement identitaire des journaux et constitution de publics de presse. Etude des articulations entre les pratiques des modérateurs et des participants des forums du Monde.fr, de Libération.fr et du Figaro.fr* »

**Prochain prix du CREIS : 2009**

Contacts :

Secrétariat Prix CREIS - Geneviève Vidal  
 Université Paris 13 - UFR Sciences de la Communication  
 Avenue JB. Clément 93430 Villetaneuse  
[gvidal@sic.univ-paris13.fr](mailto:gvidal@sic.univ-paris13.fr)

<p>Nom et Prénom .....</p> <p>Titre / Fonction .....</p> <p>Institution .....</p> <p>Adresse personnelle ..... .....</p> <p>Téléphone : ..... Télécopie : .....</p> <p>Adresse professionnelle : ..... .....</p> <p>Téléphone : ..... Télécopie : .....</p> <p>Mél : ..... Site WEB : .....</p>	<p style="font-size: 4em; color: orange; opacity: 0.5; transform: rotate(-90deg); position: absolute; left: -100px; top: 50%; font-family: sans-serif;">Adhésion</p> <p>Je souhaite adhérer au CREIS en acceptant ses statuts et son règlement intérieur</p> <p>adhésion du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre de l'année en cours</p> <p><input type="checkbox"/> Adhésion étudiant 5 Euros</p> <p><input type="checkbox"/> Adhésion individuelle un an 20 Euros</p> <p><input type="checkbox"/> Adhésion individuelle deux ans 30 Euros</p> <p><input type="checkbox"/> Adhésion organisme un an 40 Euros</p> <p><input type="checkbox"/> Adhésion organisme deux ans 70 Euros</p> <p>Bulletin à retourner au :</p> <p><b>CREIS</b>          IUT département informatique          avenue JB Clément          93430 Villetaneuse</p>	<p><input type="checkbox"/> Je joins un chèque d'un montant de Euros ..... établi à l'ordre du CREIS</p> <p><input type="checkbox"/> Je joins un bon de commande d'un montant de Euros ..... établi à l'ordre du CREIS</p> <p>Veuillez m'adresser une facture à cette adresse          .....          .....</p> <p>Date : .../.../...</p> <p style="text-align: right;">Signature</p>
---	---	---

## Journées d'étude

### La démocratie électronique

1<sup>er</sup> décembre 2006, Université de Jussieu



#### Coopération électronique et espace public : le cas des mouvements sociaux internationaux

Dominique Cardon, RD-TECH-ISS

#### Le vote électronique en France : opaque & invérifiable

Chantal Enguehard, LINA

#### Les blogs politiques

Thierry Vedel CEVIPOF

#### Panorama des recherches francophones sur la thématique de la "démocratie électronique"

Gérard Loiseau, réseau DEL

### RFID : Quelle société ?

30 novembre 2007, Université de Jussieu

#### RFID et Nano-technologies : "Vers une Charte Mondiale Informatique et Libertés" ?

Philippe Lemoine, Commissaire en charge du secteur "technologie" à la CNIL, Président-directeur général de LaSer

#### Pourquoi les puces RFID menacent-elles la démocratie ?

Michel Alberganti, journaliste, auteur de l'ouvrage *Sous l'œil des puces*, Actes sud 2007

#### Sécurité de la RFID : le cas du passeport biométrique

Gildas Avoine, professeur à l'Université catholique de Louvain

#### Pour une critique de la mise en œuvre des cartes à puce dans les transports publics : comment la nouvelle "billetique" contribue à la rationalisation du contrôle social

Laetitia Schweitzer, doctorante à l'Université Grenoble 3, prix du CREIS 2003

*Les journées d'études permettent de réagir relativement vite face à l'actualité politique, économique, sociale, toujours sensible, c'est là tout leur intérêt. Les thèmes abordés y sont toujours l'écho d'un débat émergent. Le Creis fait appel à des personnalités ayant pris publiquement des positions (ouvrage, article de presse, communication...) Celles-ci sont invitées à contribuer sous la forme d'un exposé court. Une très large place est laissée ensuite aux débats toujours riches avec le public.*

*L'accès gratuit aux journées d'études est ouvert à un très large public de chercheurs, enseignants, étudiants, professionnels de l'industrie des TICs, responsables d'entreprises, responsables administratifs...*

*Les journées d'étude réunissent environ une soixantaine de personnes à chaque édition.*